

Mobilité

Le Chablais bénéficiera aussi du Léman Express

Les CFF présentent le nouvel horaire 2020 qui marque la mise en service du réseau RER dans le «Grand Genève»

Renaud Bourmoud

La révolution ferroviaire à Genève aura un impact jusqu'à Saint-Maurice. Les CFF ont présenté mardi l'horaire 2020. Celui-ci entrera en vigueur le 15 décembre prochain. Il verra le déploiement complet du Léman Express. La fin des travaux du CEVA (Cornavin-Eaux-Vives-Annemasse) permet la mise en circulation du «plus grand réseau RER transfrontalier d'Europe» entre Coppet et Annemasse.

Les résidents de la Riviera et du Chablais en profiteront par extension. Le RegioExpress (RE) qui relie actuellement chaque heure Genève à Vevey sera prolongé à ces deux extrémités. D'un côté jusqu'à Annemasse et de l'autre une fois par heure jusqu'à Saint-Maurice, avec arrêt à Montreux, à Villeneuve, et à Aigle. Ce prolongement permettra aussi la desserte chaque heure de la gare de Bex. Ce qui n'est pas le cas actuellement. «Il faut aussi préciser que les rames RE passeront de 100 à 150 mètres de long», note Alain Barbey, directeur régional CFF en Suisse romande. Ce qui se traduit par un gain de places assises de 40%, selon les CFF. «Nous voulons

que ces trains soient accompagnés par du personnel afin de renforcer le sentiment de sécurité à bord», ajoute Alain Barbey. Vingtreuf personnes vont être engagées à cet effet.»

Correspondance pour Berne
Ainsi les villes de Riviera et du Chablais seront directement reliées à l'arc lémanique et au centre de Genève sans changer de train. Toujours sur cet axe, l'horaire d'InterRegio Genève Aéroport-Brigue (IR 90) sera adapté afin de rétablir la correspondance à Lausanne avec la ligne de Berne.

Cette rupture de correspondance entre la ligne du Simplon et la Genève-Lucerne (IR 15) intervenue avec l'horaire 2018 avait fa-

ché le Conseil d'Etat vaudois. La cheffe du Département des infrastructures, Nuria Gorrite, se dit «satisfaite» de ce retour à la normale, tout comme du développement de la desserte dans l'Est vaudois. «Il ne faut pas oublier qu'avec la mise en service du Léman Express Coppet va devenir un hub de correspondances», indique la présidente du Conseil d'Etat.

230 kilomètres de lignes
C'est bien à l'extrémité ouest du canton de Vaud que le saut qualitatif de l'offre sera le plus important. Quatre lignes Léman Express relieront Coppet à Annemasse, puis Anney ou Saint-Gervais ou encore Évian-les-Bains. En chif-

fres, ce nouveau réseau RER recouvre 230 kilomètres de lignes, dessert 45 gares du «Grand Genève» et attend 50 000 voyageurs par jour. «C'est un chiffre de fréquentation prudent», précise Mario Werren, directeur de Lémanis, la société anonyme montée par les CFF et la SNCF pour exploiter Léman Express.

Pour le trafic national, les CFF doivent composer avec les aléas rencontrés avec les nouveaux trains grandes lignes duplex de Bombardier dont les retards de livraison et les soucis de fiabilité ne permettent pas encore de les déployer sur l'axe est-ouest.

Le nouvel horaire sera en ligne dès le 29 mai sur le site www.projet-horaire.ch.

Un TGV peut cacher un InterRegio

Depuis le début de l'année, le dossier TGV Lyria est brûlant. Le Canton de Vaud et la Franche-Comté contestent les projets de Lyria. La société, propriété de la SNCF et des CFF, prévoit six liaisons quotidiennes entre Lausanne et Paris, contre cinq actuellement. Mais plus que trois seront directes via Vallorbe. Les trois autres liaisons feront le détour par Genève. Les autorités craignent que la ligne à travers le Jura ne soit délaissée.

Lors de la conférence de presse sur l'horaire 2020, les CFF ont aussi présenté celui de Lyria qui bénéficiera d'une flotte

renouvelée de quinze rames à deux étages. Des trains qui offriront 30% de places assises supplémentaires entre la France et la Suisse. Par contre, les liaisons Berne-Paris et Genève-Marseille sont supprimées. Pour cette dernière, il subsistera un service estival en juillet et en août.

Nuria Gorrite «s'étonne» de cette communication des CFF: «Concernant la liaison Lausanne-Paris, nous devons avoir des discussions avec les CFF et la SNCF sous l'égide de l'Office fédéral des transports. Quand on s'engage dans un processus de

négociation, c'est pour le moins indélicat d'annoncer des horaires qui semblent irréversibles!» En présentant l'horaire Lyria, Alain Barbey a précisé, en réponse à une question, que «des discussions sont en cours concernant Lausanne et Berne».

«Mais le pire, reprend Nuria Gorrite, en détournant les TGV sur l'axe Lausanne-Genève, ils nous suppriment l'InterRegio qui part à 17 h 30 de Genève avec arrêt à Nyon, à Morges et à Lausanne. Ils veulent enlever un train à l'heure de pointe sur un axe déjà surchargé, cela me laisse sans voix.» **R.B.**

Grand Conseil

L'«effondrement de la biodiversité» hérisse le poil des députés-paysans

Politique
Le milieu agricole en a ras le bol d'être jugé responsable de l'extinction des espèces. Et il l'a fait savoir mardi

Vincent Maendly

Il arrive que le calendrier parlementaire vaudois se synchronise par hasard avec l'actu mondiale. Ce fut le cas mardi; les députés ont débattu du péril sur la biodiversité le jour suivant la publication d'un rapport onusien très alarmant («24 heures» de mardi). Un million d'espèces sur huit sont menacées d'extinction à l'échelle planétaire, constatent les experts de 50 pays.

Au Grand Conseil, la discussion a porté sur une proposition du député Jean-Michel Dolivo (Ensemble à Gauche) datant d'il y a quinze mois. Demander au Conseil d'Etat de produire un rapport annuel sur «l'avancement des réalisations» inscrites dans son futur Plan d'action en faveur de la biodiversité. Et cette idée a touché une corde sensible au sein du milieu agricole, bien représenté à la droite de l'hémicycle. On y a vu une attaque à peine voilée contre les paysans.

«Quand on parle d'effondrement de la biodiversité, on ne peut que bondir en pensant aux efforts faits par les métiers de la terre depuis trente ans», s'est indigné l'UDC

Jean-François Thuillard, rappelant qu'en Suisse les paysans mettent en moyenne 12% de leur domaine en zone de compensation. Voire 15% dans le canton de Vaud, soit bien plus que le seuil de 7% exigé par la loi fédérale. Réplique écologiste par la voix d'Olivier Epars: «Même pas un tiers de ces surfaces ont les qualités requises: les agriculteurs choisissent les parcelles les plus difficiles à exploiter, comme les talus.»

Les citoyens pointés du doigt
Tous les élus ont beau s'en défendre ou s'en étonner, le débat a bel et bien porté sur l'opposition entre agriculture nourricière et écologie appliquée. Entre ville et campagne aussi, puisque les «bétonneurs» et les «citadins donneurs de leçons» furent pointés du doigt, eux qui «pulvérisent de produits phytosanitaires leur minuscule jardinette». Clothianidine et autres néonicotinoïdes ont aussi été évoqués, Jean-Michel Dolivo citant l'Association suisse des sciences naturelles pour attester de «la lente dégradation de la fertilité des sols».

«Le monde agricole - soumis à des règles parmi les plus sévères du monde - en a assez d'entendre qu'il est lui seul responsable de tous les maux, a relayé le viticulteur PLR Maurice Neyroud. On fait de gros efforts pour conjuguer des objectifs parfois contradictoires: produire pour remplir vos assiettes sans aucun impact sur la nature.»

«Le PS est conscient des efforts fournis par les agriculteurs, a assuré la députée Muriel Thalman. On

pense aussi qu'il y a un important potentiel dans les milieux urbains et périurbains, où règne le gazon propre en ordre.» La Vert'libérale Martine Meldem a quant à elle soutenu à la fois les paysans et la proposition de Jean-Michel Dolivo, dans l'espoir d'une étude «neutre qui montre où vont les milliers de contrôles chaque année». Le postulat Dolivo a profité de la division de la droite et a finalement été approuvé.

Assistant à ces passes d'armes, la conseillère d'Etat Jacqueline de Quattro a pu se poser en pacificatrice. «On ne peut pas dire qu'on assiste à un effondrement de la biodiversité dans notre canton, mais à un recul, oui. On est de plus en plus nombreux, les milieux naturels sont sous pression, c'est un fait. Il ne s'agit pas de stigmatiser une profession, ni de dire: «On a fait assez, c'est aux autres de faire.» On doit sauvegarder les équilibres entre nature et agriculture, plutôt que les dresser l'un contre l'autre.»

Un peu plus tôt, la ministre avait pu prôner la même ligne nuancée en défendant la troisième série de «mesures prioritaires du Plan de protection de la Venoge». Un programme à 5,4 millions de francs comprenant notamment la renaturation de la rivière sur un tronçon d'environ 1 kilomètre, près du Moulin de Lussery. Là aussi, il fut question de la biodiversité, première bénéficiaire de ces travaux. Fruit d'un compromis politique évitant de passer par l'expropriation de terrains, le projet a été voté à l'unanimité.

Les communes attendent 50 millions grâce à la RFFA

Votations
Villes et villages vaudois appellent à accepter la réforme fiscale et le financement de l'AVS le 19 mai. Pour eux, l'enjeu est avant tout financier

Quelle que soit leur taille, les communes vaudoises ont tout à gagner si les Suisses acceptent le fameux paquet RFFA (abréviation de «Réforme fiscale et financement de l'AVS») dans moins de deux semaines. C'est leur message de fin de campagne. Cinq syndicats, tous membres du comité de l'Union des communes vaudoises (UCV), ont martelé ce mardi devant les médias à Lausanne.

Concrètement, l'enjeu est avant tout financier pour les communes. Alors que l'entrée en vigueur de la RIE III vaudoise, anticipée par le Conseil d'Etat, a fait baisser leurs revenus fiscaux sur les entreprises, RFFA leur permettra de bénéficier d'une compensation fédérale de 34 millions de francs. S'y ajouteront 16 millions de francs de nouvelles rentrées fiscales, grâce à la suppression des statuts spéciaux de certaines multinationales étrangères. Au total donc: 50 millions de francs.

«L'enjeu est de permettre aux communes de souffler», explique Claudine Wyssa, syndique libérale-radical de Bussigny et présidente de l'UCV. Ainsi sa commune espère 1 million de francs grâce à RFFA. Parmi les cinq villes et villages présents ce mardi devant les médias, Lausanne entretient un apport de 15 millions (10 de compensation et 5 grâce à la fin des statuts spéciaux), Yverdon 1 million et Epalinges 450 000 francs. Le village de Baulmes, avec 1000 habitants et peu d'entreprises, ne prévoit pas d'apport substantiel.

«Ces négociations devront reprendre de zéro.»

Mathieu Signorelli

Mais ça n'empêche pas son syndicat, le député UDC Julien Cuérel, de militer pour RFFA. Car, selon lui, ce paquet est «indirectement» essentiel pour les petits villages également. «La baisse fiscale nous touche de manière moindre, car nous avons peu d'entreprises. Mais sans RFFA, cela signifie que les communes, dans leur globalité, auront moins d'argent pour payer la péréquation, la facture sociale et la facture policière. Et donc nous, petits villages, devrons verser davantage d'argent à la péréquation.»

Le syndicat de Lausanne, Grégoire Junod, répond du tac au tac aux opposants à RFFA, qui tablent sur une hausse de l'imposition des personnes physiques pour compenser la baisse fiscale en faveur des entreprises. «Cet argument nous fait sursauter, commente l'élu socialiste. Au contraire, c'est un refus à RFFA qui péjorerait notre situation, en nous privant de 15 millions.»

Selon lui, RFFA répond totalement aux attentes des importantes communes telles que Lausanne: «Les villes avaient été parmi les acteurs de l'échec de la RIE III fédérale en 2017. Pour RFFA, nous avons été entendues, avec l'obligation faite aux cantons de rétroceder aux communes une partie de la compensation fédérale. Nous l'avons négociée dans le canton de Vaud, mais RFFA l'a élargi à toute la Suisse.»

50% sur tous les produits de lessive Total dès l'achat de 2 produits.

Total

La marque de produits de lessive la plus achetée en Suisse.



à partir de 2 articles

50%



Tous les produits de lessive Total à partir de 2 articles, 50% de moins, valable jusqu'au 20.5.2019

MIGROS
M comme Meilleur.

Les articles bénéficiant déjà d'une réduction sont exclus de l'offre. OFFRE VALABLE DU 7.5 AU 20.5.2019, JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK



La nouvelle conseillère d'Etat socialiste Rebecca Ruiz a prêté serment ce mardi devant le Grand Conseil. Elle a choisi le serment laïc, sans référence à Dieu. La formule prévoit notamment qu'elle promet d'être fidèle aux Constitutions fédérale et vaudoise, de maintenir et défendre les droits, la liberté et l'indépendance du pays, d'avoir toujours la liberté et la justice devant les yeux. Sa première séance du gouvernement a lieu ce mercredi. ARC/JEAN-BERNARD SIEBER

En bref

Carrières d'Arvel
Permis d'exploiter prolongé

Les députés ont largement approuvé le renouvellement du permis d'exploiter des carrières d'Arvel à Villeneuve, qui échoit dans cinq ans. Le projet prévoit l'exploitation sur vingt-cinq ans de dix chambres souterraines dans la couche de calcaire siliceux, soit 4 millions de m³ de roches dures

qui serviront aux grands chantiers ferroviaires et routiers de Suisse romande. **V.M.A.**

Archivage
17 millions pour «la gouvernance documentaire»

Une «vision globale de l'archivage électronique» assortie d'une «stratégie» qui passe par la mise

en place de nouveaux outils informatiques: l'administration vaudoise va discrètement faire sa révolution, en matière de gouvernance documentaire. Le Grand Conseil a voté un crédit de 17,6 millions pour cet important projet. Au cœur du dispositif, l'utilisation du logiciel ArchiClass, développé à l'interne par l'Etat de Neuchâtel. Il a été choisi au terme d'un appel d'offres pointu. **V.M.A.**